

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux 11c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Nécessité de la confiance

On pourrait philosopher à l'infini sur les leçons à tirer des événements de Paris et de Berlin ! Dans l'ancienne capitale du Reich les choses n'ont guère changé depuis la soi-disant levée du blocus. Le geste fut symbolique. Depuis l'explosion délirante de joie des habitants — peut-être à cause d'elle ! — les barrières se sont pratiquement rabaissées, malgré tous les rappels des commandants occidentaux. Le « pont aérien » qu'on n'avait heureusement pas arrêté, continue à être la seule voie sûre de ravitaillement.

A Paris, les illusions sont tombées. L'étrange retour au passé proposé par M. Vichinsky, lui ayant permis de prendre le premier la parole, force fut aux Occidentaux d'exposer leur plan et de demander que le système en vigueur dans le Reich occidental soit étendu au reste du pays. Mais on constate que la méfiance, la suspicion, malgré le langage courtois du délégué russe, demeurent de part et d'autre. Ainsi la « plaisanterie » berlinoise et la curieuse confrontation parisienne ne seraient qu'épisodes inédits de la « guerre des nerfs » qui sévit donc plus vigoureusement que jamais. Ce n'est guère rassurant d'en arriver à cette constatation, au début de l'été, saison indispensable pour mettre au point le dispositif économique propre à un conflit d'un autre ordre...

Cependant le geste qu'ont dû faire les Russes pour arriver à renouer des relations avec les Occidentaux, afin de savoir où ceux-ci « en étaient » et quelles étaient leurs dispositions, démontre que Moscou n'a pas envie d'aller présentement de l'avant, quitte à se résoudre au pire. Il y a une hésitation, un besoin de « tâter » l'adversaire, qui est visible. Si tel est le cas on se perd en conjectures devant la mauvaise foi des autorités secondaires qui, à Berlin, en n'exécutant pas les mesures décidées officiellement à New-York, par l'accord Jessup-Marlik, révèlent aux Berlinoises et au monde entier que l'on ne peut plus avoir confiance dans les engagements pris par le gouvernement de l'U.R.S.S.

Cette crise aiguë de confiance est bien la caractéristique essentielle du temps où nous sommes.

On la retrouve également en Extrême-Orient, où les événements vont leur train. La Maison-Blanche, déjà à l'époque du président Roosevelt, sur les rapports du général Marshall, alors envoyé extraordinaire auprès du maréchal Tchang-Kai-Chek, avait abandonné ce dernier à son sort, parce que le Chinois ne voulait pas réformer le système féodal et arriéré qui sévissait dans le pays. La démocratie américaine ne tenait pas à devenir le suppôt d'un pouvoir discrétionnaire et réactionnaire. La confiance avait manqué entre Washington et Choung-King. Quand le régime millénaire fut menacé, il ne put compter que sur lui-même et s'effondra. Car la « libération des Asiatiques », prônée par les Japonais quand ils l'installaient à leur bénéfice, dépassa ces derniers et gagna après leur défaite, toutes les parties du Continent jaune.

Ce manque de confiance, on le retrouve entre Chinois eux-mêmes. Des armées nationalistes entières, sur lesquelles comptaient leurs chefs, passent avec armes et bagages à l'ennemi ; des généraux, au lieu d'organiser la résistance, sabotent, grâce aux secrets stratégiques qu'ils connaissent, la défense de leur parti et organisent la guérilla derrière les lignes qu'ils sont chargés de tenir ! On comprend que, devant une pareille crise morale, le maréchal Tchang-Kai-Chek, d'abord se soit retiré, puis que, malgré toutes les supplications, il ait refusé de revenir.

Il est certes prêt à lutter ; encore lui faut-il des troupes sur lesquelles il puisse tabler et qui ne changent pas de camp au premier signe de leurs sous-officiers ! Tchang-Kai-Chek paye maintenant les erreurs commises lorsqu'il couvrit de sa haute autorité ceux qui se complaisaient dans l'exploitation des masses et se refusaient à toute réforme.

La réforme est venue. Un peu plus brusquement qu'on l'avait souhaitée, mais inévitable ! Certains « seigneurs de la guerre » — comme on les appelait dès 1925, — se sont rués à l'assaut des prérogatives du gouvernement. Parce que, très habilement, ils exploitèrent les sentiments d'un peuple dépourvu et soumis et, parce qu'ils agissaient un peu librement à l'égard des biens des puissants propriétaires dont leurs armées nomades avaient occupé le territoire, ils passèrent d'emblée pour « communistes ». Ainsi taxés, ils le devinrent peu à peu, car ils furent amenés à prendre contact avec l'U.R.S.S., seule résolue à leur livrer, contre paiement, les armes dont ils avaient besoin pour mener à chef leurs conquêtes. Aujourd'hui, ces « seigneurs de la guerre » sont presque maîtres de la Chine. Ils viennent de pénétrer dans Shanghai, le plus grand centre commercial de cet immense pays.

Il s'agit d'une des cinq plus grandes villes du monde. Sa population était estimée — car on n'a jamais pu recenser exactement la partie appelée « cité chinoise » — à près de trois millions en 1939. On dit qu'elle a doublé depuis lors. Elle représente pour les intérêts économiques des « Blancs », tant Anglais qu'Américains, Hollandais, Français et « Internationaux » une des plus importantes places des cinq continents. C'est un succès majeur pour Mao-Tsé-Tung. C'est un des plus gros échecs subis par les « non-Asiatiques », autrefois colonisateurs. Leur crédit et le respect qu'ils imposaient, par leur seule présence, si longtemps jugée d'essence supérieure, sont en train d'être ruinés.

Afin de ne pas le compromettre définitivement, Américains, Anglais et Français ont retiré toutes leurs forces armées, tant navales qu'aériennes ou terrestres. Maintenant que les aspirations populaires semblent satisfaites, on peut prévoir, à plus ou moins brève échéance, une stabilisation de la situation — à moins que Mao-Tsé-Tung, après Canton, s'en prenne à Hong-Kong, que, pour l'instant, les Anglais sont décidés à défendre.

C'est alors que la diplomatie retrouvera ses droits et que les Chancelleries cherche-

ront à négocier. En échange d'une reconnaissance « de jure », elles demanderont aux nouveaux maîtres de la Chine de s'arrêter sur une ligne déterminée et de ne pas porter plus loin leurs doctrines et leur système. Washington l'aurait déjà fixée et en discute avec Londres et Paris.

Si le généralissime vainqueur accepte cette limite, un accord de « bon voisinage », avec tout ce que cela comporte dans le domaine financier et économique, pourra être conclu. Sinon, on peut penser que, malgré

leur répugnance à recourir à une intervention armée sur un terrain qu'ils ont délibérément sacrifié, depuis qu'ils ont coupé toute aide à Tchang-Kai-Chek, les « blancs » réagiront avec fermeté, pour ne pas perdre les derniers avantages qu'ils possèdent encore dans les Mers du Sud. Car, en l'occurrence également, le manque de confiance est pour l'instant total, entre Mao-Tsé-Tung et les puissances dites occidentales !

Marcel-W. Suès.

De jour en jour

Pour n'en pas perdre l'habitude, M. Vichinsky dit non, mais la discussion continue - 2^e ère des Congrès

A Paris, la septième réunion des Quatre a pris fin, lundi, à 17 heures 50.

M. Vichinsky, qui présidait, a pris d'emblée la parole pour déclarer inacceptable la proposition faite samedi par les trois ministres occidentaux pour résoudre le problème allemand.

M. Vichinsky a déclaré que la loi fondamentale élaborée à Bonn était un « Diktat » imposé au peuple allemand par les alliés occidentaux.

Il estime que cette loi fondamentale instituerait un régime beaucoup trop fédéraliste et contraire en cela aux accords de Potsdam, qui prévoient, selon lui, une Constitution centraliste semblable à celle de Weimar.

M. Vichinsky a fait ensuite remarquer que la proposition occidentale méconnaissait complètement ce qui avait été fait en zone orientale.

Prenant tour à tour la parole pour répondre à M. Vichinsky, MM. Acheson, Bevin et Schuman ont fait observer que le ministre des affaires étrangères soviétique se bornait à réfuter les principes généraux sur lesquels était fondée la proposition occidentale. Ils ont demandé que M. Vichinsky entre dans les détails et que la discussion porte sur chaque point particulier, sur lesquels une entente est peut-être possible.

M. Acheson a déclaré que la loi fondamentale ne pouvait en aucun cas être qualifiée de « Diktat », car c'est le peuple allemand lui-même qui l'avait élaborée par l'intermédiaire de ses représentants du Conseil parlementaire de Bonn. Les Alliés n'étaient intervenus qu'en de rares occasions et leurs remarques avaient elles-mêmes été approuvées par les parlementaires allemands.

Critiquant à son tour les arguments de M. Vichinsky, M. Bevin demanda au ministre so-

viétique ce qu'il pense du statut d'occupation élaboré à Washington. Il met de nouveau l'accent sur le fait que M. Vichinsky n'apporte aucune précision sur les mesures concrètes que la délégation soviétique compte prendre en ce qui concerne les réparations et les propriétés industrielles des Soviétiques en zone orientale.

Reprenant de nouveau la parole, M. Vichinsky réfute l'argumentation des alliés occidentaux et déclare que la proposition qui lui a été soumise samedi aboutirait à donner aux Américains un monopole absolu en Allemagne, qu'elle était contraire aux principes démocratiques et contraire à l'établissement de la paix en Europe.

La proposition occidentale, a déclaré M. Vichinsky, est seulement calculée pour donner aux capitalistes la possibilité de s'approprier la production allemande.

Malgré le rejet de principe de la proposition occidentale par M. Vichinsky, on estime dans les milieux bien informés, que les ponts ne sont pas rompus.

Les ministres occidentaux ont, en effet, à plusieurs reprises, essayé de ramener la discussion sur les points concrets de la proposition et d'éviter le débat sur les idées générales, où se cantonnait M. Vichinsky.

M. Acheson a fait remarquer que la proposition occidentale était une proposition constructive et qu'elle pouvait servir de base pour la discussion.

... A force de retourner les problèmes diplomatiques et psychologiques posés par la Conférence des Quatre, les observateurs parisiens ont fini par se rallier à l'opinion que voici : les Russes n'ignoraient pas qu'en s'efforçant de provoquer un contact officiel avec les représentants des alliés occidentaux, ils allaient au-devant d'une opposition résolue à leurs vues sur l'unité politique allemande. En fait, cette opposition s'est manifestée, et de façon telle qu'on pourrait se demander quel intérêt il peut y avoir à poursuivre la controverse si... si l'on ne commençait à voir poindre le bout de l'oreille de l'ours soviétique.

Quelle est, en effet, la raison profonde de l'attitude, moins intransigeante en apparence, adoptée depuis quelque temps par les Soviétiques ? L'anémie ou l'asphyxie, comme on préférera, qui, sur le plan économique, guette la zone orientale de l'ancien Reich et tous les Etats satellites de l'U.R.S.S. Dès lors, on comprend la manœuvre, très directement influencée par les méthodes chères aux commerçants des bazars orientaux : maintenir des propositions inacceptables quant à l'unité politique et au règlement d'ensemble de la question allemande, puis, avec de gros soupçons pour une telle concession, rechercher et accepter un « modus vivendi » capable de rétablir les échanges économiques entre l'ouest et l'est.

D'ici là, comme le note le correspondant de la « Suisse », M. Vichinsky continuera à vitupérer, comme il l'a fait hier, les propositions alliées, mais ira de temps à autre boire une coupe de champagne avec ses interlocuteurs, ainsi qu'il l'a fait samedi, à la surprise générale. Ceux-ci finiront, en retour, de prendre au sérieux les indignations de M. Vichinsky jusqu'au jour où, sauf incident imprévu, on attaquera enfin les points accessoires qui, pour le Kremlin, sont l'objectif essentiel assigné à son représentant.

Manœuvre ? Le Congrès du peuple allemand, d'obédience communiste, après avoir préparé un projet de Constitution à soumettre aux Quatre, va leur adresser un manifeste. Ce document leur demande de prendre des mesures propres à rétablir l'unité économique, politique, monétaire

Primauté de l'harmonie

— A la demande d'une foule d'auditeurs, le « Nouvelliste » se fait un devoir et un plaisir de publier ci-dessous le texte de l'allocation prononcée dimanche à Ardon à l'Office divin de la Fête cantonale des musiques valaisannes, par M. l'abbé G. Crettol, recteur insigne de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf et fervent ami de la musique.

Nul doute que les personnes qui n'ont pas eu le privilège de l'entendre prendront à sa lecture la même joie qui fut celle des auditeurs. Voici donc cette belle allocution :

Dieu fit ce pays le plus beau !
Dans son rempart brillant de pierre,
Il le creusa comme un berceau
Que berce le Rhône en prière.

Dieu sur ce pays enchanté
Avec tous les germes fertiles
Répandit au loin sa bonté ;
Il fit fructifier l'argile
Fleurir les rayons de l'été
Jaillir le chant de l'eau docile
Alterner les saisons mobiles
Dans leur charme et leur majesté...

Aussi

Que vers Dieu du sol valaisan
Où tu trouves tout ce qui compte
Beauté, force et tous les présents
Que le ciel mûrit et confronte
A travers l'espace et les ans
Ton chant de gratitude monte !

Mais, si nous avons lieu de rendre grâce à la divine Providence pour le cadre incomparable qu'elle a donné à nos humaines existences, si nous devons la remercier des fruits savoureux qu'elle fait naître chaque année sur les coteaux et dans la plaine, nous avons encore à lui témoigner notre gratitude pour les dons de l'esprit et du cœur qu'elle

prodigue à notre peuple. Et parmi ceux-ci, il en est un qui apporte à l'âme humaine les joies les plus hautes et les plus pures, celui que vous représentez, harmonies et fanfares, la Musique.

Harmonies et fanfares, vous êtes en effet la joie de tous, la joie des jeunes et des vieux, des bons gens du peuple comme des personnes cultivées, la joie des gamins qui vous regardent passer avec de grands yeux attendris, lumineux, extasiés !

Vous êtes la joie de nos fêtes religieuses. Qu'elle est douce votre musique aux matins radieux de première communion quand, émus et l'âme blanche, les petits enfants montent vers le Dieu de leur jeunesse. Qu'elle est solennelle votre harmonie aux jours de Fête-Dieu et quelle ampleur elle donne à la venue du Maître parmi son peuple. Et qu'elle est émouvante votre prière quand vous dites un dernier adieu au chrétien qui a quitté ce monde et regagne la maison du Père.

Harmonies et fanfares, avec le drapeau à croix blanche, vous symbolisez l'âme de la Patrie. Quand, précédées de l'emblème national, vous défilez dans nos bourgs et nos cités et faites éclater les sons magiques de vos marches entraînantes, il n'est personne qui ne sente sa poitrine se gonfler d'une lourde émotion et ne soit saisi par une force intérieure et mystérieuse qui le transporte vers ces hauts lieux où le sacrifice de la vie pour son pays paraît chose normale et même enviable. Et quel est le soldat qui, après une journée de marches forcées, recru de fatigue, brûlé par la soif, complètement épuisé, n'a pas senti tout à coup ses énergies renaître, quand, à l'entrée d'un bourg ou d'une cité, la fanfare a fait retentir les premières mesures de l'un de ses allègres pas redoublés ?

(La suite en 2e page).



de l'Allemagne, et de fixer des grandes lignes du traité de paix. A ce sujet, il précise les conditions acceptables par le peuple allemand!

* * *

En Italie, l'événement de la semaine sur le plan intérieur et à moins de surprise, sera le congrès du parti démocrate-chrétien qui se tiendra à Venise du 2 au 5 juin. La séance d'ouverture aura lieu dans une salle du Palais ducal, puis le congrès se transportera au Lido, dans le palais du cinéma. Y prendront part des ministres, des sous-secrétaires d'Etat, des députés et 700 délégués...

...Le principal sujet de discussion du Congrès sera probablement la modification des statuts du parti que l'aile gauche demande pour obtenir une plus grande liberté, particulièrement dans les rapports entre le gouvernement et les groupes parlementaires. C'est là la thèse de M. Gronchi, à laquelle s'opposera M. de Gasperi, qui tient à maintenir la discipline du parti. Celle-ci se révèle de plus en plus nécessaire au moment où certains partis de la majorité montrent des velléités de passer à l'opposition parlementaire ou s'apprentent même à créer la Troisième Force. A ce sujet, le prochain congrès du parti social-démocrate revêt une importance particulière.

... Autre congrès, donc, celui du parti social-démocrate, qui se tiendra à Rome dès le 16 juin. En annonçant que les ministres sociaux-démocrates démissionneraient au début du congrès, M. Saragat a accompli un pas décisif. Il s'agit cependant d'une démission conditionnelle, car le leader social-démocrate a souligné que pendant le congrès il soutiendra la thèse de la participation au gouvernement de Gasperi.

Pourquoi, se demandera-t-on, M. Saragat démissionnerait-il avant la décision du parti? Le motif, lit-on dans la « Gazette », en est son désir de faciliter la collaboration avec les autres socialistes non nenniens. On sait que M. Romita, qui vient de quitter le parti nennien, se refuse à collaborer avec M. Saragat tant que ce dernier reste ministre.

... Restons en Italie: « — Nous, Américains et Italiens, marcherons ensemble jusqu'à la paix complète », a déclaré le général Clark, au cimetière américain d'Anzio, en réponse à un discours du ministre italien de la défense et vice-président du Conseil Pacciardi. Le général a ajouté: « L'Amérique vous observe avec amitié. Mon pays a tenu toutes les promesses qu'il vous avait faites pendant la guerre. Mes compatriotes vous aiment. Je vis en Californie, où il y a plus d'Italiens qu'à Rome ».

Au moment même où les liens entre les deux pays étaient ainsi célébrés officiellement, une nouvelle personnalité de l'opposition partait pour Prague, où se tenait le congrès communiste tchécoslovaque et où se trouvait déjà M. Togliatti. Il s'agit de M. Nenni, précisément, chef du parti socialiste italien. Qui se ressemble s'assemble!

Nouvelles étrangères

La mort du cardinal Suhard archevêque de Paris

La France catholique et avec elle l'Eglise entière viennent d'être frappées douloureusement par le décès quasi imprévu de Son Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Dans l'après-midi de samedi 28 mai, un communiqué de l'archevêché de Paris annonçait que le cardinal avait dû suspendre ses audiences par suite d'une congestion pulmonaire. On ajoutait que la maladie paraissait évoluer favorablement. Mais, quelques heures plus tard, l'état de santé du vénéré malade affaibli sans doute par les fatigues d'un ministère que rien ne semblait devoir arrêter, s'aggravait. Dans la nuit du 29 au 30 mai, le chef de l'Eglise métropolitaine de Paris succombait à une embolie.

* * *

Son Em. le cardinal Emmanuel-Célestin Suhard était né à Brains-sur-les-Marches (Mayenne) au diocèse de Laval, le 5 avril 1874. Issu d'une famille paysanne aux solides traditions chrétiennes, il devint orphelin de père un mois après sa naissance. Elevé dans d'admirables sentiments par une mère, dont la bonté pour les pauvres était proverbiale, il passa successivement au Petit et Grand Séminaire de Mayenne. Après ses années de philosophie, il fut envoyé au Séminaire français de Rome où il conquit comme élève de l'Université grégorienne ses grades académiques soit en philosophie, soit en théologie. Il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1898 par le Cardinal-Vicaire du diocèse de Rome.

L'année suivante, l'abbé Suhard était appelé au Grand Séminaire de son diocèse, à Laval, où il enseigna la philosophie de 1899 à 1913, puis la théologie de 1913 à 1928.

Le 6 juillet 1928, le futur Cardinal de Paris était nommé évêque de Bayeux et de Lisieux. Sacré à la cathédrale de Laval, le 3 octobre suivant, il prit possession de son diocèse, où il eut l'occasion d'y recevoir de nombreux pèlerins de Lisieux et d'y développer la dévotion à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Mgr Suhard fut transféré à l'archevêché de Reims, le 22 décembre 1930 et intronisé le 12 février suivant. C'est un apostolat social très accentué qui commençait; l'archevêque eut la joie de promouvoir des réalisations hardies. Au cours de son séjour de dix ans à Reims, il présida en 1931 les solennités de reprise du culte dans sa cathédrale-martyre, en 1933, les fêtes du XIVe centenaire de la mort de S. Remi, en 1938, la consécration définitive de sa cathédrale en présence du président de la République française. Le 16 décembre 1935, Sa Sainteté Pie XII créait Mgr Suhard Cardinal-Prêtre au titre de S. Onuphre au Janicule.

Après la mort du cardinal Verdier, en pleine offensive de guerre, le 11 mai 1940, Son Em. le cardinal Suhard était nommé archevêque de Paris. Il prit possession de son siège archiepiscopal le 1er juin 1940, quelques jours avant l'occupation de Paris par les Allemands. Son ministère dans la capitale française fut d'emblée placé sous le signe des difficultés. Mais, prélat aux vues très larges, il s'attacha avec minutie à ce qui lui parut être l'essentiel: formation de ses prêtres à la sainteté, apostolat missionnaire dans son immense diocèse, aux paroisses sans cesse en fondation, action sociale, compréhension totale des milieux si divers de la capitale française, relations pleines de confiance avec les autorités civiles. Ses Lettres pastorales étaient très remarquées. Certaines étaient de véritables traités doctrinaux, tels: le sens de Dieu, (1948), le prêtre dans la cité, (1949), etc.

Son Em. le cardinal Suhard eut un ministère débordant d'activité. On s'imagine à peine comment il pouvait être présent partout, prendre la parole dans les milieux les plus divers, toujours avec une sérénité de pensée qui impressionnait.

la paix! Quel noble idéal et quelle tâche magnifique!

J'en prends occasion, en cette fête cantonale des Musiques, pour élever encore davantage cet idéal et vous demander: Pourquoi ne deviendriez-vous pas les instruments d'une réconciliation générale dans ce pays que déchirent encore tant de divisions qui n'ont plus que la maigre excuse d'être purement artificielles et qui, en tout cas, paralysent les plus généreuses initiatives et tout véritable progrès? Les uns parmi vous sont politiquement neutres, les autres appartiennent à l'un ou l'autre des deux partis nationaux. Aujourd'hui, vous savez vous rencontrer aimablement et trinquer le verre de l'amitié, passer des heures charmantes sous le signe de la concorde et de l'union dans cette belle localité d'Ardon qui a tout fait pour vous recevoir magnifiquement, pourquoi faut-il que dès demain vous soyez à nouveau des frères ennemis?

Aujourd'hui, il faut le dire et le répéter, avec un peu de bonne volonté nous pourrions tous nous grouper sous le même idéal, et il est grand temps puisque finalement nous avons tous à mener le même combat pour l'existence, et l'on ne va pas au combat en rangs dispersés mais en rangs serrés.

Nous sommes tous farouchement opposés à l'asservissement de la personne humaine par un Etat

Bref, il était un Prélat aimé et respecté. Le clergé parisien voyait en lui, un chef; ses fidèles appréciaient sa science, sa piété et son dévouement sans limite; le gouvernement de la République reconnaissait en lui un grand Français aux vues justes et sereines. Il l'avait créé Chevalier de la Légion d'honneur.

* * *

La maladie et le décès de Son Em. le cardinal Suhard ont causé à Paris et en France, tant chez les catholiques que chez les non-catholiques, une grande émotion.

Dans l'après-midi du dimanche 29 mai, Son Exc. Mgr Roncalli, Nonce apostolique en France, s'était rendu au chevet du Cardinal, qu'il avait trouvé en pleine lucidité. Lundi matin, 30 mai, dès que le Nonce apprit le décès du cardinal Suhard, il délégua à l'archevêché Mgr Ferri, auditeur de la Nonciature, qui célébra la Messe dans la chambre même où venait de s'éteindre le prélat. Dès les premières heures de la journée, de nombreux télégrammes de condoléances sont parvenus au Chapitre métropolitain de Paris. M. Vincent Auriol, président de la République française, en visite à Alger, a envoyé le commandant Auduit, commandant militaire de l'Elysée, s'incliner devant la dépouille du cardinal Suhard. M. le pasteur Boegner, président de la Fédération des Eglises protestantes de France, est également venu à l'archevêché où il a fait une déclaration sur l'admiration qu'il avait pour Mgr Suhard, en raison de sa haute conception du ministère sacerdotal.

Le grand rabbin de Paris, M. Julien Weil, a fait de même, en soulignant tout ce que le Cardinal défunt avait fait pour les Juifs au cours de l'occupation allemande de la capitale française.

* * *

La nouvelle du décès de Son Em. le cardinal Suhard est parvenue au Vatican, transmise par la Nonciature de Paris, aux premières heures de la matinée du 30 mai.

Sa Sainteté Pie XII a été très affectée par cette nouvelle inattendue. Il s'est recueilli dans la chapelle de son appartement. Puis il a fait télégraphier ses condoléances à l'archidiocèse de Paris.

* * *

Les funérailles du cardinal Suhard ont été fixées au mercredi 8 juin. Elles auront lieu à Notre-Dame de Paris, à 10 h. La dépouille mortelle de l'éminent Prélat est exposée dans l'un des salons de l'archevêché de Paris, où le clergé et les fidèles sont admis à défilé jusqu'à la date des funérailles.

Une délégation yougoslave expulsée de Hongrie

La délégation yougoslave pour les réparations a été expulsée de Hongrie, apprenait-on lundi à Belgrade par la publication d'une note de protestation adressée par la Yougoslavie au gouvernement hongrois.

Cette note relève que la délégation yougoslave chargée des questions touchant aux réparations a été priée le 26 mai de quitter la Hongrie dans un délai de quatre jours. « Ce fait, est-il déclaré dans la note yougoslave, constitue une violation du traité de paix ».

Nouvelles suisses

Un arrangement transactionnel franco-suisse

Un arrangement transactionnel vient d'intervenir entre les autorités suisses et françaises sur toutes les questions commerciales et financières restées en litige, déclare-t-on dans les milieux autorisés de Paris. Ainsi que l'a annoncé un communiqué du ministère des finances, le franc suisse sera coté à Paris à partir du 1er juin et les transferts de fonds entre les deux

anonyme et irresponsable, nous ne voulons pas de l'Etat-Providence, nous ne voulons pas d'un monde organisé comme une bibliothèque ou un parc avicole où chacun aurait sa fiche, son numéro, son casier et sa pitance quotidienne. Nous savons ce que signifie le mot: liberté d'opinion et liberté de conscience. Nous estimons que le rôle de l'Etat est de garantir ce bien inestimable et de favoriser l'épanouissement total de la personne humaine, car, après le grand Pascal, nous pensons qu'il n'y a rien de plus grand au monde que l'homme et son esprit.

En plus, sur notre chemin, nous rencontrons à peu près les mêmes difficultés d'ordre social et économique. Par exemple, ayant tous des attaches avec la terre, nous subissons tous à peu près de la même manière, les contre-coups si durs de la mévente des produits de notre sol. Pratiquement nous avons les mêmes intérêts matériels à défendre.

Enfin, à ce moment, nous sommes tous unis devant le même idéal religieux puisque nous communions tous au même sacrifice divin.

Alors, s'il en est ainsi, quelle excuse ont-elles encore nos divisions pourtant si tenaces, si profondes et parfois si cruelles? Pourquoi occupent-elles encore le premier plan sur la scène publique. Ne sont-elles pas dépassées, surannées, archaïques et



pays ont repris dès lundi. L'accord qui vient d'intervenir sera valable jusqu'au 31 mai 1950 et pour cette période 24 millions de francs suisses seront accordés aux touristes français qui se rendront en Suisse.

Enfin l'accord prévoit l'équilibre de la balance des paiements entre les deux pays, le gouvernement français s'étant ménagé une clause de sauvegarde permettant de réduire les importations en provenance de Suisse au cas où un déséquilibre se produirait au désavantage de la France.

La double succession de M. Marcel Raisin

Le Comité central du parti national-démocratique de Genève a désigné M. Albert Picot, conseiller d'Etat et conseiller national, et M. Albert Dussoix, président du Grand Conseil, comme candidats à la succession de M. Marcel Raisin, respectivement au Conseil des Etats et au Conseil administratif de la ville de Genève.

Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment

La Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment a tenu sa conférence générale à Zurich en présence de délégués venus de tous les cantons de la Suisse. La conférence a pris une résolution disant que les ouvriers chrétiens du bâtiment prennent connaissance avec regret du résultat du conflit arbitré par le Conseil fédéral, concernant la création d'un nouveau contrat national, ainsi que de la réglementation de la durée du travail. Ils regrettent spécialement l'absence de propositions positives en ce qui concerne la diminution des heures de travail pour les travaux préjudiciables à la santé et pour les travaux dans les régions montagnardes. Ils regrettent que la délégation n'ait pas fait de proposition quant à différentes questions intéressant les ouvriers chrétiens du bâtiment, en ce qui concerne les allocations pour enfants et les indemnités de déplacement et de mauvais temps. Ils demandent que le travailleur indigène passe avant le travailleur étranger et des mesures suffisantes pour la protection du travailleur suisse et de sa famille.

Sauvez les meubles!

Pour la deuxième fois en l'espace de deux ans, la fabrique de meubles Maurer et Meng à Trimmis, entre Landquart et Coire (Grisons) a été complètement détruite par un incendie. Les machines, les outils, les meubles terminés et les réserves de bois ont été la proie des flammes. Les pompiers ont dû limiter leurs efforts pour préserver la maison d'habitation attenante. Les dommages sont évalués à plusieurs centaines de milliers de francs.

L'ivresse au volant

Lundi soir, peu après 20 heures, une voiture vaudoise conduite par M. Jean Chiochetti, marchand de primeurs, domicilié à Aigle à la rue du Centre, qui était en état d'ébriété, roulait à plus de 70 kilomètres à l'heure sur la route de Genève en direction de Moillesulaz. A la hauteur du No 133 il entra à cette vitesse dans l'arrière d'une voiture régulièrement en stationnement sur la droite de la chaussée, soit en face de cet immeuble où est domicilié le propriétaire

VOUS LES AVEZ TOUTES ESSAYÉES...

...sauf celle de Roger & Gallet, Paris, car vous l'auriez adoptée! La crème à raser avec laquelle sans eau, sans blaireau, vous serez vite et bien rasé! Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S. A., 4, Rue du Beulet, Genève.

dignes d'être reléguées dans un musée d'antiquités?

Un jour nouveau doit se lever sur notre pays! Un souffle nouveau doit animer notre vie publique. A l'ère de la discorde doit succéder l'ère de la concorde, de l'union qui seule fait la force et permettra de résoudre les graves difficultés de l'heure qui sont pour tous les mêmes.

Harmonies et fanfares, puissiez-vous, tout en continuant à faire éclater la joie partout où vous passerez, contribuer à l'avènement de la concorde, ceci pour vous mettre à l'unisson du Maître dont la parole ne passera pas même quand nous aurons tous passés, à l'unisson du Maître qui a proclamé la primauté de l'amour, de la charité, de l'union, de la concorde, de l'harmonie, et cela, n'en doutons pas une seconde, pour le plus grand bien de notre bonne terre valaisanne.

ANDREWS se prononce comme on veut

Dites: Endrouz, Endriouze, Androuse si vous préférez. De toutes façons, votre pharmacien saura vous servir ces sels de santé que l'on dilue dans un verre d'eau pour en faire une boisson fort agréable, délicieuse au goût, qui facilite la digestion, stimule le foie, purifie l'intestin

TOUTES PHARMACIES ET DROGUERIES

Primauté de l'harmonie

(Suite de la 1re page)

Harmonies et fanfares, vous êtes de toutes nos manifestations religieuses, patriotiques et locales. Partout vous êtes la grande voix de la joie. Sans vous, nos fêtes seraient muettes comme un clocher sans cloches et comme des cloches sans battant. Paraphrasant une parole célèbre, on peut bien dire que vous apportez partout ce supplément d'âme indispensable à l'épanouissement de la joie!

Il est agréable à l'orateur sacré de souligner le rôle merveilleux que vous jouez dans nos vies et de vous remercier pour la joie que vous semez si généreusement autour de vous. La joie, a dit le grand poète chrétien P. Claudel, est le premier et le dernier mot de l'Evangile.

En plus de cela, harmonies et fanfares, je remarque que beaucoup parmi vous se sont donné des noms significatifs qui sont à eux seuls tout un programme: Harmonie municipale, Union, Concorde, Amitié. Culte de la Musique, sans doute, mais culte de la beauté musicale dans l'union, la concorde,

de cette auto, M. Victor Ferraglia, mécanicien. Sous la violence du choc, l'auto en stationnement, dont les freins étaient bloqués, fut néanmoins projetée à 20 mètres de là.

La voiture tamponneuse dérapa sur la gauche de la route et alla finir sa course en écrasant une barrière. Elle fut mise hors d'usage. Si le chauffeur s'en tire sans aucun mal, une passagère, par contre, Mlle Léa F., d'Aigle également, a été grièvement blessée. Elle reçut des soins sur place du Dr Burnier qui diagnostiqua une sérieuse commotion cérébrale et constata la présence d'une plaie frontale pénétrante et de contusions multiples. Elle a été transportée à l'Hôpital cantonal muni d'un bulletin d'entrée d'urgence.

Nouvelles locales

Chez les protestants du Valais

Dimanche a eu lieu à Saxon la traditionnelle journée protestante annuelle organisée à la perfection par les protestants de ce village, et présidée par M. le Dr Comtesse, de Monthey.

La réunion avait lieu dans le confortable parc du Casino. Elle réunissait dans une ambiance extrêmement amicale environ 200 participants qui se livrèrent à des échanges de vues et entendirent des communications d'un grand intérêt.

Les cultes eurent lieu à la chapelle de Saxon pour les fidèles de langue française et dans une salle d'école pour ceux de langue allemande. Le premier était présidé par M. le pasteur Freudenler, de Lausanne, tandis que celui de langue allemande l'était par M. le pasteur Hug, du canton d'Argovie.

Cette rencontre, mande-t-on à la « Feuille d'Avis de Lausanne », restera gravée dans le cœur des participants. Elle a contribué à renforcer les liens d'amitié qui unissent les protestants du Valais.

Le samedi après-midi avait lieu, à Saxon également, l'assemblée administrative destinée surtout à mettre au point les questions relatives à la réorganisation du groupement qui a pris nom de « Eglise réformée évangélique du Valais ».

La question du tunnel sous le Grand-Saint-Bernard au Grand Conseil vaudois

M. Arthur Maret, chef du Département des travaux publics, a répondu, hier matin, en séance du Grand Conseil vaudois, à l'interpellation de M. Georges Bridel, député libéral, sur les démarches qu'entreprendrait le Conseil d'Etat au sujet du projet de tunnel sous le Grand-Saint-Bernard, par rapport à celui du Mont-Blanc. Le Conseil d'Etat a chaleureusement plaidé, à Berne, en faveur du projet du Grand-Saint-Bernard.

Le Grand Conseil vota ensuite un ordre du jour « constatant l'urgence et l'intérêt national de la question. Il engage le Conseil d'Etat à poursuivre énergiquement ses démarches auprès du Conseil fédéral pour faire aboutir un projet conforme aux intérêts de l'ensemble du pays ».

On sait que le gouvernement italien se prononcera dans le choix des deux projets le 5 juillet. On croit savoir qu'il penche plutôt pour celui du Mont-Blanc. De toute manière, il semble que l'existence des deux tunnels serait nécessaire. L'un ne nuirait certainement pas à l'autre, celui du Mont-Blanc étant avant tout une transversale France-Italie, celui du Grand-Saint-Bernard, une liaison nord-sud entre la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne occidentale ou plus particulièrement la région rhénane et l'Italie.

Fraisières

Beaucoup d'agriculteurs nous demandent ces jours-ci s'ils peuvent encore traiter leur fraisière avant la récolte au moyen d'un des deux nouveaux produits à base d'esters phosphoriques soit, l'Etalon ou le B 404 (Folidol).

Nous avisons tous les agriculteurs qu'ils ne doivent pas utiliser ces produits 4 semaines avant la cueillette des fruits de toute espèce, car les produits chimiques cités plus haut sont toxiques pour l'homme et les animaux.

Si vraiment les attaques de l'araignée rouge se font par trop sentir, seuls les produits à base de rotenones peuvent être appliqués à la dose prescrite par les fabricants.

Station cantonale d'entomologie.

Brevet de capacité pour personnel enseignant

Les examens auront lieu le lundi 13 juin à partir de 8 h. à l'Ecole normale des instituteurs à Sion pour le personnel enseignant des deux sexes. Prière de s'inscrire au Secrétariat du Département de l'Instruction publique jusqu'au 10 juin.

Le Chef du Département de l'Instruction publique :
Cyr. Pitteloud.

Granges - Vernayaz - Hérémence

Résultat de la tombola J.A.C. valaisanne :

Les billets gagnants sont ceux se terminant par 85, 51, 95, 48, 86, 22, 15, 29, 87, ainsi que les billets Nos : 2915, 2698, 2339, 2025, 2848, 2743, 2017, 2592, 2190.

Tirage effectué sous le contrôle de la Gendarmerie cantonale.

P.-S. — Les lots peuvent être retirés au Secrétariat J.A.C.F., tél. 224.51, jusqu'au 1er juillet 1949. Ce délai passé, les demandes ne seront plus prises en considération.

VERNAYAZ. — (Comm.). — Les sociétés de gymnastique et de football de Vernayaz inaugureront dimanche prochain, 5 juin, leur commun

Dernière heure

Un Pacte du Pacifique ?

CANBERRA, 31 mai. — M. Chifley, premier ministre australien, a déclaré que les premiers ministres de Grande-Bretagne, d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont convenu, lors de la récente conférence du Commonwealth, de préparer un plan militaire de défense pour le Pacifique. D'autres pays seront intéressés au plan. Un plan général du Pacifique n'est toutefois pas possible. M. Chifley a ajouté que l'Australie entend tout ce qui est en son pouvoir pour créer un pacte avec les concours d'autres gouvernements intéressés comme ceux des Pays-Bas et du Portugal.

Le nouvel accord franco-suisse

PARIS, 31 mai. (A.F.P.) — Dans les cercles commerciaux français et suisses, on marque une vive satisfaction de la reprise prochaine des relations économiques normales entre les deux pays, décidée par l'accord intervenu samedi dernier, à Bâle, entre les délégations restreintes française et suisse, présidées respectivement par MM. Roger Drouin et Hotz.

A la Chambre de commerce suisse de Paris, où se manifeste un regain d'activité, on précise que les deux délégations ont décidé :

1. La levée immédiate des mesures conservatoires édictées, de part et d'autre, au début de mai, en raison de l'expiration des accords commerciaux et financier, le 30 avril. Il s'agit, en particulier, du blocage des versements français en Suisse dans des comptes intérimaires, de la suspension de la délivrance des licences d'importation de marchandises suisses, de la suspension de la cotation du franc suisse sur le marché de Paris.

2. La fixation à 285 millions de francs suisses du montant global des importations françaises de marchandises suisses durant la période allant du 1er juin 1949, date d'entrée en vigueur du nouvel accord, au 31 mai 1950. La répartition des contingents correspondant à ce chiffre sera faite par tranches trimestrielles.

Les deux délégations se sont également entendues en ce qui concerne une « clause de sauvegarde », se rapportant à l'avance de crédits consentie par la Suisse à la France.

Les experts des deux pays se rencontreront à Berne, du 1er au 4 juin, en vue de préciser, sur le plan commercial, les modalités techniques de l'accord intervenu à Bâle. Dans le même temps auront lieu, soit à Paris, soit à Berne, des pourparlers touristiques, en vue de mettre sur pied un système de contingentement des devises à délivrer aux touristes. Il serait question, à ce sujet, de créer un office spécial à Paris.

Selon les cercles autorisés, la question de l'indemnisation des titres français nationalisés, appartenant à des citoyens suisses, n'a pas été mêlée aux négociations ayant abouti à l'accord.

terrain des sports. A cette occasion, elles organisent une grande réunion sportive dont le programme comprend, entre autres :

un cross régional individuel, un tournoi de football de IVe Ligue, des courses d'estafettes et le match de finale Chamoson I-Vernayaz I, pour l'attribution du titre de champion valaisan de IVe Ligue.

Les nombreux amis et supporters de nos groupements ne voudront pas manquer de participer à cette manifestation qui se poursuivra, dès 18 heures, sur la place du collège, par une joyeuse kermesse.

Le Comité d'organisation.

SAINT-MAURICE. — « Au Roxy ». — (Comm.) — Comme annoncé par l'affiche, le « Roxy » reprend ses séances du mercredi et du jeudi. Cette semaine, c'est avec « NUIT FATALE » où vous verrez vos acteurs préférés pour ce genre de film : Humphrey Bogart, Conrad Veidt, Peter Lorre, Kaaren Verne, dans un film d'une force bouleversante... captivant... oppressant... sensationnel... Un film dont l'action captive... vous émeut et vous étreint extraordinairement, riche en émotion, traitant de l'espionnage allemand et du service du contre-espionnage américain aux prises l'un contre l'autre : un film même d'action n'est jamais complet s'il n'a pas aussi son roman d'amour, aussi le sexe faible joue-t-il un rôle prépondérant. En bref, un film dans lequel il y en a pour tous les goûts.

Chronique sportive

FOOTBALL

Un gala de football à Martigny

On ne peut véritablement désigner autrement le magnifique programme sportif qui se déroulera dimanche prochain 5 juin au Parc des Sports de Martigny. En effet, pour encadrer dignement la première finale romande de 2e Ligue Martigny-La Tour, l'ACVF a fixé, en ouverture à cette rencontre, le match de juniors Martigny-Sion comptant pour le titre de champion en « suisse ».

Après le choc si attendu entre Boëlands et Martignierains, dont le vainqueur pourrait bien se trouver en catégorie supérieure l'automne prochain, les spectateurs pourront encore assister à la finale cantonale St-Maurice-Chalais. Ni plus, ni moins !

On manifeste, à Tokio

TOKIO, 31 mai. — Un mort, 43 personnes arrêtées à la suite de l'intervention de mille policiers japonais armés, tel est le résultat des manifestations auxquelles ont pris part environ 3000 syndicalistes nippons qui ont protesté la nuit dernière à Tokio contre la municipalité de Tokio qui a pris des mesures aux termes desquelles un préavis de 72 heures au lieu de 48 devra être demandé avant toute manifestation. Les manifestants ont envahi la nuit dernière l'Hôtel de Ville de Tokio et c'est au cours de la rencontre qui a eu lieu avec la police qu'un des manifestants a été précipité du second étage.

Une Constitution allemande à la sauce communiste

BERLIN, 31 mai. (Reuter). — La Constitution adoptée, lundi, par le Congrès du peuple allemand, d'inspiration communiste, proclame une « Allemagne démocratique et indivisible », garantissant à chaque citoyen la liberté de parole, de réunion et de religion. Les libertés constitutionnelles, applicables à chacun, ne peuvent être réduites ou retirées qu'aux termes de la loi. (On sait ce que deviennent ces libertés en régime de « démocratie populaire ». — Réd.)

Cette Constitution prévoit, comme autorité législative, une Chambre populaire (Volkskammer), de 400 députés élus au scrutin secret, et un Sénat, représentant les « Laender », à raison d'un député pour 400,000 habitants. La « Volkskammer » possède la priorité, en matière financière et législative.

Le peuple souverain pourra être consulté, en votation populaire, sur n'importe quel problème, si un dixième du corps électoral le demande ou encore si un ou plusieurs partis l'exigent ou même si des organisations importantes le réclament, à la condition qu'ils puissent apporter la preuve qu'ils représentent un cinquième du corps électoral.

Le président de la République est élu par les deux Chambres réunies, mais ne possède aucun plein pouvoir.

Le pouvoir exécutif est constitué par le président du Conseil et le gouvernement, dont les membres représentent les partis proportionnellement à leur importance numérique.

Les magistrats de l'ordre judiciaire sont indépendants et soumis uniquement aux prescriptions de la Constitution. Ils peuvent être relevés de leurs fonctions, s'ils ont démerité. Les juges n'appartenant pas à l'ordre judiciaire sont nommés sur proposition des partis démocratiques et des grandes organisations.

La Constitution désigne Berlin comme capitale de la République. Elle envisage la punition des « fauteurs de guerre », la garantie du droit de grève (même pour les cheminots berlinois ? — Réd.) et les vacances payées. Elle prévoit une

Le grand événement que constituera à elle seule la rencontre Martigny-La Tour sera donc complété de si heureuse façon que le Valais sportif entier se donnera rendez-vous à Martigny le 5 juin. Ne serait-ce que pour mettre fin en beauté à une saison 1948-49 des mieux réussies... Dt.

CYCLISME

Nouvelles du Tour d'Italie

Le premier acte du Tour d'Italie est terminé. Partis de Palerme où les Siciliens leur ont fait un accueil véritablement enthousiaste, les coureurs vont aborder le deuxième acte : le passage des Dolomites, avant de passer au troisième, le plus difficile, comportant une traversée des Alpes avec une incursion en France. Faisons rapidement le point au moment où les coureurs goûtent à Venise un repos bien mérité. La rivalité Bartali-Coppi est naturellement au premier plan. Pour l'instant les deux a se sont dépensés que dans de rares occasions, mais où les suiveurs ont pu juger qu'ils possédaient tous les deux une excellente forme. Leur duel va donc être passionnant. Y aura-t-il un troisième larron pour profiter de cette situation ? C'est possible et nous pensons à Ronconi qui semble avoir retrouvé sa forme Tour de France, à Léoni, superbe d'aisance, à Cottur, toujours accrocheur, à Jomaux, le bon coureur belge du Tour de Romandie, et à notre Schær, le grand espoir suisse, d'où peut venir pour nous la surprise. Schær actuellement 5e du classement général n'est qu'à 1 m. 30 sec. du 1er, Fazio. Économisme de ses efforts, on dit de lui qu'il court au « millimètre ». Il aura l'occasion dans les dures épreuves qui vont venir de dépenser toute son énergie et nous verrons les conséquences pour ceux qui se sont prodigués de Palerme à Venise. Les autres coureurs suisses Schenk et Croci-Torti se comportent très honorablement. Croci-Torti est 40e et Schenk 62e au classement général. Il y a encore 87 coureurs en course.

Le circuit routier de Courtételle

a vu la belle tenue du junior bas-valaisan Berrini. Disputée sur 110 km., la course a été rendue très dure par une pluie continue. C'est Favre, de Neuchâtel, qui a triomphé, devant Naso de Genève, Pittet de Morges, et Berrini. Le gars de Collombey fut de toutes les échappées et il s'affirme comme devant être un rude concurrent pour les prochains championnats valaisans dont nous voulons espérer que les organisateurs nous tiendront au courant pour pouvoir renseigner nos lecteurs. E. U.

atténuation des droits de succession par le prélèvement d'impôts élevés et envisage l'expropriation, dans les cas de mauvaise exploitation de domaines.

Démission

BERNE, 31 mai. — Le Conseil fédéral a pris connaissance mardi de la démission de M. W. Meile, président de la direction générale des Chemins de fer fédéraux, et l'a acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Un orage dévastateur

PORRENTROY, 31 mai. (Ag.) — L'orage qui s'est abattu dimanche après-midi a causé de gros dégâts dans certaines régions du Jura. A Porrentruy, des pompiers ont dû être alarmés, l'eau ayant envahi plusieurs caves. Les arbres et jardins potagers ont été sérieusement mis à mal.

Dans le Clos du Doubs, la grêle a également endommagé les cultures, en particulier à Epiquez où tout a été presque entièrement anéanti.

Electrocuté

HAEGENDORF (Soleure), 31 mai. Albert Kissling, électricien, 25 ans, qui travaillait à une conduite à haute tension est entré en contact avec le courant et bien qu'il fût attaché a fait une chute de quinze mètres de hauteur. Toutes les tentatives pour le ranimer ont été vaines.

RECLAMATIONS. — Les abonnés qui reçoivent le Journal sans adresse sont priés de présenter leur réclamation en premier lieu au facteur ou au bureau de poste s'il arrive que le « Nouvelliste » ou le « Bulletin officiel » leur fasse défaut.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 1er juin. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Marches d'auteurs romands. 9 h. 10 Emission radioscolaire. 10 h. 50 Petit duo concertant, d'après Mozart. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Musique légère. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Heure Informations. 12 h. 55 Oeuvres et artistes suisses. 13 h. 10 Piano. 13 h. 20 Musique de chambre. 13 h. 45 Deux pages de Claude Debussy. 16 h. 30 Heure Emission commune. 17 h. 30 Poèmes d'Ami Chantre. 17 h. 45 Musique instrumentale. 17 h. 55 Au rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 45 Un disque. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Pièces pour harpe. 19 h. 35 Reportage à la demande. 19 h. 50 Ballades genevoises. 20 h. Concert de carillon. 20 h. 10 Questionnez, on vous répondra 120 h. 30 Chansons de Frédéric Mathil. 20 h. 45 Concerto No 2 en fa mineur, Chopin. 21 h. 10 La Fête des Vignerons (1889), Hugo de Senger. 22 h. 15 La voix du monde. 22 h. 20 La Conférence des quatre ministres des affaires étrangères. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La Conférence diplomatique de Genève. 22 h. 40 Poèmes et musique de chez nous.

Bibliographie

L'ECHO ILLUSTRE

No 22 du 28 mai. — Inauguration de l'aéroport de Cointrin. — Une nouvelle de Jean-Louis Fontaine « Le Club des Philistins ». — Le Japon devant le christianisme. — Une moitié d'homme. — Vous voudrez toutes faire un de ces tabliers. — Nous embellissons notre intérieur. — Les « Educateurs » de l'enfance, pionniers d'une grande tâche. — En Chine j'ai vu l'extrême dénuement côtoyer les fortunes les plus fabuleuses, par notre envoyé spécial Jacques Chegaray. — Rotterdam sera une grande métropole moderne.



Madame Mathilde MORISOD-MARCLAY, à Troistorrents ;
Monsieur et Madame Antoine MORISOD-MONNAY, médecin-vétérinaire, et leur fille Marie-Chantal, à Troistorrents ;
Madame et Monsieur Aristide TAGAN-MORISOD et leurs enfants, à Troistorrents ;
Madame Veuve Céline CREPIN-MORISOD et ses enfants, à Troistorrents ;
Monsieur Gabriel DONNET, à Troistorrents ;
les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir d'annoncer la mort de

Monsieur Daniel MORISOD-MARCLAY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, décédé le 31 mai 1949, à l'âge de 60 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Troistorrents le jeudi 2 juin 1949, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société de musique l'UNION INSTRUMENTALE de Troistorrents a le regret de faire part du décès de

Monsieur Daniel MORISOD

son membre fondateur.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 2 juin, à Troistorrents, à 10 h. 30.

CENOVIS, le délicieux assaisonnement vitaminé.

CENOVIS, extrait vitaminé, n'a rien de chimique, rien d'artificiel, rien qui puisse nuire à un organisme sensible et délicat.

CENOVIS, extrait vitaminé, constitué exclusivement à base de végétaux, rénovateur de santé, au goût agréable.

L'extrait vitaminé CENOVIS rend les aliments plus nourrissants, plus savoureux et plus fortifiants.

L'extrait vitaminé CENOVIS s'emploie pour glacer les rôtis, pour assaisonner le gibier et la volaille, il donne aux sauces à salade et à la mayonnaise un parfum des plus fins.

CENOVIS, l'extrait vitaminé, est le condiment idéal pour servir avec les viandes froides, saucisses, hors-d'œuvre, etc. Il remplace avantageusement la moutarde.

CENOVIS, insurpassable comme produit à tartiner avec du beurre, du fromage à pâte molle ou du séré.

CENOVIS existe également sous forme liquide comme assaisonnement pour potages, sauces, etc.



Tuyaux d'arrosage

en fort caoutchouc, importés directement d'Amérique, 1re qualité, 3/4 de pouce, int. 19 mm., double toile, pour haute pression, au prix incroyable de Fr. 3.30 le m. Par rouleau de 30 m., à Fr. 3.— le m.

Echantillon sur demande.

Magasins Pannatier à Vernayaz

PUBLICATION de TIR

Des exercices de tirs à balles auront lieu comme suit :

Tirs au mousqueton, grenades, armes lourdes d'infanterie

Région des buis et zone dangereuse

Mercredi 1er juin, jeudi 2 juin, vendredi 3 juin, de 0700 à 1800 : Stand Val d'Illiez — région pointe de Savallières-Les Ayernes-Sofflayteraz-Montagne de l'Haut-pointe de l'Haut — Stand de Champéry — Champ de Barmaz — Région En They-Dronnaire-Tovassière-Fontaine blanche-Sassey — Ravin Vièze de la Tine, NO Troistorrens — Région Muraz-Croix de St-Jean-Colombey — Région Es Haussies-Vers chez Borel-Vésenand-Chavannes.

Vendredi 3 juin, de 0700 à 1800, à proximité du stand de Monthey.

Le 27 mai 1949.

Bat. Ter. 121.

Pendant la durée des tirs, le public est prié de se conformer aux ordres des gardes chemins.

ST-MAURICE - AVIS

La LAITERIE CHEVALLEY, à St-Maurice, avise la population de St-Maurice et des environs que dès le 1er juin 1949 elle remet sa Laiterie-Fromagerie à

M. Robert MOESCHING

Elle saisit l'occasion pour remercier sa fidèle clientèle et la prie de reporter sa confiance à son successeur.

J. Chevalley.

Me référant à l'avis ci-dessus j'avise la population de St-Maurice et des environs que dès le 1er juin 1949 je reprends à mon compte la

LAITERIE CHEVALLEY

Par des marchandises de première qualité j'espère acquérir la confiance que je sollicite.

Se recommande : Robert Moesching.

Grand stock

toutes pièces — toutes marques — essieux pour chars de campagne — boîtes à vitesses — différentiels, etc. Moteurs : Topolino — Opel Olympia — Fiat 1500 — Citroën 8 CV. traction, Renault Mona 4 1938 — Adler — Vauxhall — Ballila, etc. — Barman et Cie, Auto-Démolition, Malley-Lausanne. Tél. (021) 4.80.70

A vendre

PENSION

au centre de Sion ; appartement de 5 chambres, grande cuisine, salle de bain, cave et galetas. Nombreuse clientèle. Affaire très intéressante. Offres sous chiffre P 6801 S Publicitas, Sion.



HUILE COMESTIBLE

ASTRA

qualité et confiance!

Huile Comestible Supérieure
ASTRA
ASTRA Fabrique d'Huiles et de Graisses Alimentaires S.A.
STEFFISBURG

Avec la Moelle de Russie brillante



d'une pierre deux coups!

Car la Moelle de Russie brillante, la bonne crème à chaussures, donne un éclat merveilleux et conserve le cuir

Existe en brun, noir et incolore

Avec bons JUWO

Ménage de Martigny avec deux enfants cherche

PERSONNE

pour aider au ménage, si possible ayant déjà quelques connaissances.

Offres sous chiffre OF 1619 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

EXCEPTIONNEL

A VENDRE : superbe char à pneus à 2 mécaniques dont 1 à disques, avec train avant spécial pivotant sur place, équipé d'un pont de 4 m. 10 sur 1 m. 65 avec 2 échelottes à foin, transformable en bossette à purin, forme conique, contenance 1200 l., avec flèche, limonière et dispositif d'attelage pour tracteur ou Jeep, charge 3500 kg., le tout à l'état de neuf, livré avec toute garantie.

A la même adresse : 1 CHARRUE « Brabant » No 1, complète, avec rasettes, ainsi qu'une houe à cheval pour cultures diverses, à socs réglables, le tout en parfait état, à prix avantageux.

S'adresser à

C. DUGON - BEX

Constructions mécaniques — Tél. 5.22.48

OCCASIONS à l'état de neuf!

BAIGNOIRES

émaill, sur pieds et à murer LAYABOS, EVIERS, W.-C., 25 CHAUDIERES A LESSIVE à bois, à circulation, 165 lit. galvanisées, d'occasion Fr. 95.- avec chaudron neuf, fr. 145.-

COMPTOIR SANITAIRE S. A.

9, rue des Alpes, GENEVE

Tél. (022) 2.25.43. On expédie

Occasion

FROMAGE EMMENTAL

entièrement gras II

15 kg.	10 kg.	5 kg.
4.40	4.60	4.70

Envois.

Käswolf, Colre 10.

Je cherche

jeune homme

comme ouvrier pour les foins, dès le 20 juin. Bon traitement, vie de famille. Faire offres avec prétentions de salaire à Michel Favre, Vers-l'Eglise, Ormont.

On demande

fort jeune homme

pour aider dans domaine agricole. Entrée tout de suite ou à convenir. Salaire Fr. 150.— à 200.— par mois. Nourri, logé, blanchi.

S'adresser à M. Robert Catlin, Courfételle. Tél. 2.15.10.

On demande

sommelière

connaissant le service. Place intéressante à l'année.

S'adr. Buffet de la Gare, Chartrat.

A louer, à Collombey,

café

avec appartement. S'adresser au Nouvelliste sous Y. 6863.

Trouvé

dimanche, à Ardon (Place de fête), un petit SAC A MAIN blanc contenant divers objets.

Le réclamer à Savoy Georges, Ollon-Chermignon.

A vendre

120 moutons

belle marchandise, beaucoup de jeunes, pour visiter et traiter s'adresser à M. André Dänzer, Noville, Vaud.

A vendre 8 à 10,000 kg.

PAILLE pressée

Adresser les offres à M. Jules Gut, Confignon, Genève.

Caviste

cherche place dans cave ou cher marchand de vins, connaissant vinification, mise en bouteilles, filtrage, etc., ayant certificats, libre de suite.

Ecrire sous chiffre F. 71981 X. Publicitas, Genève.

Jeune homme

honnête et de confiance est demandé comme PORTEUR DE PAIN et travaux de maison. Pas de travail le dimanche. — S'adresser Boulangerie Meylan, Gryon.

JEUNE FILLE

Je cherche une gentille pour servir au café et aider un peu au ménage, pas en dessous de 19 ans.

Entrée à convenir. Faire offre au Café du Cerf, Rougemont.

VACANCES

On cherche pension ou petit hôtel tranquille pour 2 dames, du 10 au 24 juillet. Vue. Ecrire : A. Margot, Rt. Mont 13, Lausanne.

TRACTEUR

« Fordson » bon état de marche, avec charue portée et faucheuse, prix Fr. 3000.—.

MOTOFACHEUSE

« Grunder », 5 CV, bon état de marche, avec fraise et freuil, prix Fr. 600.—. Emile Loréan, Corcelles-le-Jorat. — Tél. 9.33.40.

CHALET

de 2 petits appartements, dépendances, blanchisserie, 2 machines, grand jardin avec récolte. Affaire intéressante. Prix Fr. 20,000.—, nécessaire Fr. 10,600.—. Taxe du chalet Fr. 20,500.—. Urgent. S'adresser au Nouvelliste sous U. 6859.

jeune fille

ou personne de confiance pr tenir ménage de 3 personnes. Dr Pierre Gard, Martigny.

POUSSETTE

en parfait état. S'adresser au Nouvelliste sous Z. 6864.

CHIEN

de blaireau, âgé de 3 ans, de toute garantie. Griffon croisé berger allemand. S'adresser chez Dumas Henri, Salins.

Poussette, lit et parc

d'enfant à vendre, lit de 140 x 70 avec matelas, poussette crème. Bas prix.

S'adresser au Nouvelliste sous X. 6862 ou tél. (026) 6.13.31.

FORD ANGLIA 1940

Limousine 6 CV, peu roulé, intérieur en simili-cuir rouge très soigné. Tout en parfait état. Couleur grise.

MOTO VESPA 1948

avec siège arrière. Etat de neuf. Prix très avantageux.

Garage F. Lanz, Aigle. Tél. 2.20.76.

BONNE à tout faire

sérieuse, aimant les enfants, sachant travailler seule, est demandée dans ménage de 2 personnes. S'adr. Mme Obrist, Av. Fraisse 9, Lausanne.

A louer, aux Granges sur Salvan, un

appartement

non meublé, de 2 chambres, cuisine, balcon, eau, électricité, jardin, pour l'année ou date à convenir.

A la même adresse on louerai un

appartement

meublé, de 4 lits, 2 chambres, véranda, cuisine, eau, électricité, cuisinière électrique et jouissance de jardin, pour le mois de juillet. Faire offres au Nouvelliste sous T. 6858.

Je cherche

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. Débutante préférée. S'adresser par tél. au (025) 4.21.08.

Région SIERRE

CAFE

à vendre avec immeuble rénové, Fr. 104,000.—. Recettes Fr. 40,000.— an. Case 78, Martigny.

On demande un jeune

GARÇON

sachant traire, pour la montagne. — S'adresser à Emile Favre, Les Poses s. Bex.

Pousse - pousse

Je cherche à acheter un pousse-pousse d'occasion mais en parfait état. Offres à Balley, primeurs, Crans-Montana.